



Informations Communales Novembre 2024

Mairie de LONNY

Secrétariat de mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé le **mercredi 6 et le vendredi 9 novembre 2024**. Les permanences du maire sont maintenues.

Commémoration du 11 novembre :

La population est cordialement invitée à la commémoration du 11 novembre à 10h45 place de la mairie. **Comme chaque année, les jeunes seront invités à chanter notre hymne national** devant le monument aux morts. A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle des Tabuts. Nous vous attendons nombreux.

Vendeurs de calendriers :

Afin de se prévenir des faux vendeurs de calendriers, nous vous rappelons que vous êtes en droit de demander au vendeur sa carte professionnelle. Vous pouvez également vérifier la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier. Si le vendeur devient insistant, n'hésitez pas à composer le 17 ou le 112. Dans tous les cas, ne laissez pas entrer un inconnu chez vous.

Relevé des compteurs d'eau:

Jusqu'au 8 novembre, l'agent technique de la commune va procéder au relevé des compteurs d'eau. Nous vous prions de lui faciliter l'accès aux compteurs, en déplaçant vos véhicules si nécessaire. Pour les compteurs situés à l'intérieur, si vous n'êtes pas disponibles durant cette période, il sera possible de prendre rendez-vous.

Mensualisation de vos factures d'eau :

Il sera possible **la première quinzaine de décembre** de procéder auprès du secrétariat de mairie à la demande de mensualisation de votre facture d'eau. Pour cela vous devrez vous munir d'un relevé d'identité bancaire et vous présenter en mairie pour signer le mandat de prélèvement.

Nouvelle entreprise :

Une entreprise de vente de meubles revalorisés et de décoration « Chez Millo » vient d'être créée dans notre village. Ouverte les samedis de 10h à 16h, elle se situe au n°20 de la route nationale. Retrouvez toutes les informations sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.

La municipalité souhaite mettre à jour son fichier des entreprises du village (personne habitant le village ou exerçant sur son territoire) afin de promouvoir leurs activités dans ses communications. Si vous êtes intéressés vous pouvez vous inscrire à la mairie.

Le Maire,

Mickaël LECLÈRE

Permanences : **MERCREDI et VENDREDI de 16 H 00 à 18 H 00**

1 Place de la Mairie 08150 LONNY

Tél. 03.24.54.90.53 - e-mail : commune.lonny@wanadoo.fr